



Focus sur

Le service du **Rhône** de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes

En bref

Le service départemental du Rhône se compose de 14 salariés oeuvrant sur un territoire représentant 3,9% de la superficie régionale et 6% de sa population.

Zoom sur l'équipe

Directeur Départemental : Thierry Pistré

Pôle administratif

Assistante départementale : Charlotte Bonfils
Assistante opérationnelle : Cécile Balza
Assistante opérationnelle : Christel Colonna d'Istria
Assistante opérationnelle : Laetitia Comino

Pôle opérationnel

Ingénieur foncier : Christophe Lansard
Conseillère foncier : Lauranne Bonfils
Conseiller foncier : Jean-Eudes Richard
Conseillère foncier : Corinne Salliot
Conseiller foncier en alternance : Claire Escande
Conseillère foncier collectivités : Flore Arend
Conseillère Propriétés Rurales : Elodie Chatenet



Le Comité Technique Départemental

Le CTD est l'instance qui donne un avis sur l'ensemble des opérations foncières que la Safer réalise (achat, vente, location, ...).

Il examine toutes les candidatures et propose d'attribuer le foncier à celle qui lui paraît la plus pertinente pour le territoire. Cet avis est ensuite soumis à l'accord des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et des Finances. Il est composé de représentants des territoires ruraux (professionnels, collectivités, associations, ...).

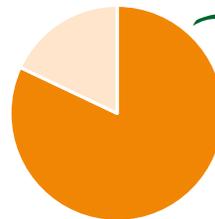
Il est présidé par un membre du Conseil d'administration de la Safer. **Dans le Rhône, il s'agit de Jérémy Giroud**, agriculteur sur la commune de Blacé.

Mini lexique

DIA : La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, afin que ce titulaire puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.

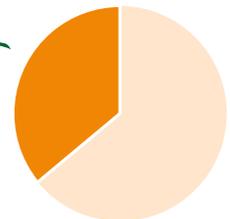
Un point sur les chiffres 2023

- 3 471 DIA reçues**
55 201 sur toute la région AuRA
- 126 rétrocessions effectuées**
1 698 sur toute la région AuRA



En 2023, sur le secteur du Rhône et de la Métropole de Lyon, **82%** de la surface vendue par la Safer étaient destinées **pour l'agriculture**

dont 4% en Agriculture Biologique (AB)



En 2023, dans le secteur du Rhône et de la Métropole de Lyon, **36%** des rétrocessions effectuées étaient **en faveur de l'installation**

dont 51% hors cadre familial